

stationnements enherbés à Rignac

< contexte du projet >

une structure bocagère / un terrain en légère pente

La qualité de ce lieu est composée par la transition entre l'agglomération et le cadre rural que sont les prés ainsi que par la présence d'une zone humide en fond de terrain. L'esprit rural est à conserver dans le respect d'une structure bocagère très présente.

Ce lieu est une des nouvelles « portes » d'entrée de Rignac, d'où la nécessité d'accorder un soin particulier à son aménagement.

des contraintes /

La construction d'un village de vacances entièrement piéton nécessite l'aménagement d'un parking annexe. La faible fréquentation dans l'année mais intense en saison est à prendre en compte. Une partie du parking est publique (accessible aux usagers de la piscine et du parc de la Peyrade) tandis que l'autre doit être réservée aux résidents et donc fermée.



un matériau qui répond aux exigences du projet

L'emploi de l'herbe renforcée est apparu évident pour des raisons techniques mais également esthétiques. Matériau perméable, adapté à des stationnements de faible fréquentation, il valorise le lieu en conservant un aspect vert tout au long de l'année et permet un usage polyvalent.

Le parking est lié à la structure bocagère par la plantation de haies basées sur le modèle existant. Le modelé doux des paliers de stationnement accompagne la pente naturelle du terrain.

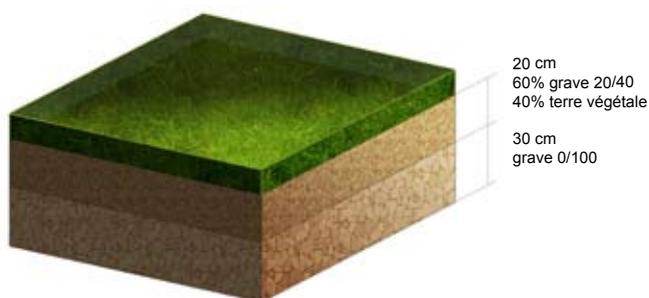
La plantation d'arbres (essences locales telles que châtaigniers, chênes, frênes) alternée avec des arbustes a permis d'éviter l'emploi d'un grillage de clôture.



< points techniques >

des avantages /

L'absence de marquage des places n'entraîne pas de piétinement intense au même endroit, l'usure du revêtement se fait donc de façon uniforme.



Le mélange terre végétale (40%) et grave 20/40 (60%) stabilise le sol tout en permettant la croissance de l'herbe.

Le mélange de graminées utilisées doit être résistant au piétinement.



Le coût de mise en oeuvre est réduit par rapport à un autre matériau.

L'aspect rustique de prairie nécessite un entretien moins fréquent qu'un engazonnement classique, le but n'étant pas d'avoir un gazon parfait. Ainsi, une coupe par mois sera effectuée au printemps, puis une en été.

Coût de réalisation /

1 - mélange terre-pierre (fourniture et mise en oeuvre avec terre prise sur place) 20 à 25 €/tonne soit environ 6 €/m².

2 - fond de forme (fourniture et mise en oeuvre de la grave) : 10 à 15 €/tonne.

3 - engazonnement (fourniture et mise en oeuvre) : 1 €/m²

Coût total : 12 €/m² environ

Coût d'entretien /

La première année est prise en charge par l'entreprise qui réalise les travaux (le contrat peut être de 2 ans) puis l'entretien est à la charge de la commune.
(une tonte de 100m² revient environ à 1,5 €)

Maître d'ouvrage : commune de Rignac (contacter M. Barnabé / Communauté de communes du Pays rignacois)

Maître d'oeuvre : DDE
Réalisation 2007 : Berthier paysage